

26 MARS 2025

SALLE AIRIAL, SABRES

COMPTE-RENDU DE SÉANCE :

COMITÉ DE SÉLECTION FET 21-27

GAL HAUTE LANDE ARMAGNAC



Cofinancé par l'Union européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

COMITE DE SELECTION									
Collège public								QUORUM	
Délégués titulaires	Présents	Excusés	Absents	Délégués suppléants	Présents	Excusés	Absents		
COUTIERE Dominique				PIEDANNA Raymonde	x				
PEDEUBOY Jean-Louis	x			SARTRE Philippe	x				
ICHARD Vincent	x			DUVERGER Christine			x		
BAYLAC DOMENGETROY Jérôme		x		CARRERE Paul		x		Collège public	
COUSSEAU Hélène			x	PLANCKE Didier			x		
CANTEGREIL Isabelle			x	OLIVIER Roxanne		x			
ARRESTAT Jean Yves	x			DUCOUDRE Sophie		x			
BRUNELLO Jean-Philippe	x			DUPOUY Catherine	x				
LAFON Nicolas		x		LAMARQUE Philippe	x			Membre présents :	10
LATRY Philippe	x			ROUSSARIE Patrick			x	Titulaires :	6
SORE Serge	x			VALIORGUE Magali			x	Suppléants :	4
GAUGEACQ Didier			x	FOURNADET Christine		x		Votants :	8
Collège privé								Collège privé	
Délégués titulaires	Présents	Excusés	Absents	Délégués suppléants	Présents	Excusés	Absents		
RIOUX Renée	x			GALBERT Ingrid			x		
DUBOURG Cécile		x		DUFOURCQ Patricia		x		Membres présents :	9
DEYRIS Christophe	x			PASSERIEUX Denis			x	Titulaires :	6
LENGELE Nathalie	x			SENTUC Jean-Louis			x	Suppléants :	3
BOURE Bernard			x	BOUCHONNEAU Philippe			x	Votants :	8
DUPOUY Isabelle	x			BACCARA Audrey	x			Global (règle stricte égalité)	
DEJEAN Dominique	x			CIER Corinne			x		
CASSAGNE Quentin	x			MASQUERE Cathy			x		
LARTIGUE Patrice		x		DUPOUY Frédéric			x		
LACAVE Nelly			x	HANSKENS Caroline	x			Membres présents :	19
BIARNES Myriam			x	LUBAT Angelique	x			Titulaires :	12
DARIEL Gaëtan			x	CABROL Christophe			x	Suppléants :	7
								Votants :	16

Le double quorum est atteint

Assistaient également :

- LALANNE Nathalie - Responsable administrative et financière et gestionnaire FET
- D'ARLOT François - Animateur FET

Ordre du jour :

1. Validation du compte-rendu du 11 décembre 2024
2. Projets soumis à sélection
3. Informations générales

Introduction de la séance :

Le Président du GAL Haute Lande Armagnac, Philippe Latry, introduit la séance et rappelle que cette session réunit le troisième Comité de Sélection de la programmation 21-27 suite à son installation le 8 juillet 2024. Après un tour de table de présentation de chaque membre du GAL, le premier point de l'ordre du jour est abordé.

1. Validation du compte-rendu du Comité de sélection du 11 décembre 2024

Le compte-rendu a été adressé à tous les membres le 30 janvier 2025.

Les points importants actés :

- Modification de la composition des membres du collège privé.
- Modification de la stratégie du GAL Haute Lande Armagnac.
- Avis d'opportunité favorable pour 4 opérations.
- Sélection de 5 opérations.

François d'Arlot signale une erreur dans la présentation ainsi que dans le compte-rendu du Comité du 11 décembre 2024. L'opération intitulée « Ingénierie patrimoine » portée par la CCLA est en réalité rattachée à la fiche-action 4 et non à la fiche-action 1 comme mentionné par erreur.

En l'absence d'autres observations, **le compte-rendu est validé à l'unanimité par les membres du Comité de sélection.**

2. Projets soumis à sélection :

François d'Arlot précise que les quatre opérations qui vont être présentées, sont celles ayant reçu un avis favorable lors de la séance du 11 décembre 2024.

« Ingénierie valorisation patrimoine » - Communauté de communes Cœur Haute Lande :

François d'Arlot présente l'opération. Raymonde Piedenna, maire de Solférino, lui succède en soulignant l'importance de disposer d'un expert dédié à ce type de projet, en particulier en zone rurale. Son point de vue est partagé par Serge Sore, maire de Luxey, et Philippe Sartre, maire de Garein.

Ces derniers précisent que son intervention a joué un rôle clé dans le lancement de nombreuses opérations au sein des communes concernées. Son travail a permis d'assurer la cohérence globale des projets tout en favorisant la mise en réseau des différents sites.

Madame Baccara souligne que cette mission, qui vise à consolider des sites patrimoniaux tout en développant l'offre Terra Aventura, représente une véritable opportunité pour le territoire. En ciblant des publics différents (âges et habitudes de consommation), ces sites peuvent également attirer une nouvelle clientèle, sensible à un tourisme plus durable et axé sur la nature. Puis elle s'interroge sur l'implication de Landes Attractivité dans le projet. Philippe Sartre précise que l'organisme n'a pas été consulté pour la création de la mission, mais qu'il a été impliqué en tant qu'institution pilote de Terra Aventura.

Enfin, Madame Rioux, en tant qu'hôte d'un gîte rural, insiste sur l'importance de susciter l'intérêt des touristes pour la découverte des nombreux sites du territoire, au-delà des plus emblématiques comme Marquèze.

Pour cette opération, Raymonde Piedenna, Serge Sore et Jean-Louis Peduboy, en tant que conseillers communautaires de la Communauté de communes Cœur Haute Lande, ne prendront pas part au vote.

« Ingénierie patrimoine » - Communauté de communes des Landes d'Armagnac :

Après présentation de l'opération, Phillipe Latry, Président des Landes d'Armagnac souligne l'intérêt de cette mission dans le cadre de l'élaboration du PLUi ainsi que sa contribution au dispositif « Patrimoine Tour » porté par l'Office de Tourisme des Landes d'Armagnac.

Pour cette opération, Philippe Latry, en tant que Président de la Communauté de communes des Landes d'Armagnac, ne prendra pas part au vote.

« Fabrique à initiatives » - Pôle Haute Lande :

François d'Arlot présente l'opération en mettant en avant les dernières avancées, notamment l'idée de création d'un restaurant-école sur la commune de Saint-Gein ainsi qu'une conciergerie coopérative à Callen.

Madame Rioux s'interroge sur la nature des dépenses engagées dans le cadre de cette mission. Nathalie Lalanne précise que les dépenses soumises au vote concernent exclusivement des prestations intellectuelles visant à renforcer les compétences de l'équipe technique du Pôle Haute Lande et les frais de missions liés à l'expérimentation de la méthode Fabrique à Initiatives. Ces dépenses ne sont donc pas directement rattachées aux projets spécifiques de Saint-Gein et Callen.

Pour cette opération, Jean-Louis Pedeuboy, Raymonde Piedenna et Vincent Ichard, en tant que membres du Comité Syndical du Pôle Haute Lande, ne prendront pas part au vote.

« Schéma des mobilités douces et durables » - Communauté de communes Cœur Haute Lande :

Après la présentation de l'opération, Madame Rioux s'interroge sur le lien entre celle-ci et le questionnaire récemment diffusé par le bureau d'étude auprès des habitants. Philippe Sartre confirme qu'il y a bien un rapport : ce questionnaire vise à recueillir l'avis et les réflexions des habitants sur la mobilité au sein du territoire. Les données ainsi collectées permettront au cabinet d'étude d'affiner son analyse.

À ce jour, 500 personnes ont répondu, un taux de participation jugé satisfaisant et témoignant de l'importance de cette thématique pour les habitants.

Philippe Sartre précise que si cette étude vise à identifier des axes structurants à l'échelle intercommunale, son enjeu principal est de favoriser le développement des cheminements doux au sein des communes. Cette démarche conduira à une réflexion plus large sur la sécurisation et l'apaisement des centres-bourgs. Madame Rioux souligne les difficultés croissantes à pratiquer le vélo, notamment en raison de l'intensification du trafic automobile sur le territoire.

Pour cette opération, Jean-Louis Pedeuboy en tant que Vice-Président de la Communauté de communes Cœur Haute Lande, ne prendra pas part au vote.

Tableau récapitulatif des projets soumis à sélection le 26/03/25

Projets	Maître d'ouvrage	Fiche-Action	Fonds	Date Cotech	Avis d'opportunité			Sélection	
					Note	Dépense présentée	Aide UE	Dépense éligible	Aide UE
Ingénierie valorisation patrimoine	CC CHL	3	FEDER	25/09/2024	26/30	107 791,20 €	60 000,00 €	107 791,20 €	60 000,00 €
Ingénierie patrimoine	CC LA	4	FEADER	24/09/2024	26/30	41 380,00 €	33 104,00 €	34 066,64 €	27 253,30 €
Fabrique à initiatives	PHL	5	FEADER	24/09/2025	29/30	23 934,00 €	19 147,20 €	23 422,00 €	18 737,60 €
Schéma des mobilités douces et durables	CC CHL	3	FEDER	25/09/2025	26/30	60 000 €	48 000 €	35 076,00 €	28 060,80 €
								TOTAL	134 051,70 €

À l'unanimité, les membres du GAL votent pour :

- Sélectionner les quatre opérations ayant reçu un avis favorable du service instructeur régional.

A l'issue de cette séance, la maquette financière est la suivante :

Maquette du GAL Haute Lande Armagnac - Mars 2025			
Maquette totale	Montant sélectionné le 26/03/25	Montant total sélectionné	Crédits disponibles
2 245 398	134 051,70	274 224,73	1 971 173,27

Fiche-action	Montant total	Montant sélectionné	%
Thématique (1 à 6)	1 745 398	256 926,49	15%
Coopération (7)	50 000	0	0%
Animation (8)	450 000	17 298,24	4%
Total	2 245 398	274 224,73	12%

3. Informations générales

Avant de clore ce Comité de sélection, plusieurs dates doivent être partagés avec les membres du GAL Haute Lande Armagnac.

Comité Technique (CoTech)

François d'Arlot annonce que le prochain Comité technique, pour l'audition des porteurs, se tiendra le **mercredi 30 avril à Sabres**. Pour l'instant quatre opérations seront présentées mais ce nombre pourrait augmenter à 8, sous réserve que les porteurs soient prêts.

Comité de Sélection (CoSel)

Philippe Latry annonce que le prochain Comité de Sélection se déroulera le **jeudi 3 juillet 2025 à Sabres**.

Pôle Hors Les murs lors du « Joli mois de l'Europe »

François d'Arlot présente le Pôle Hors les Murs, une animation portée par l'équipe technique du Pôle Haute Lande. Ce dispositif vise à aborder des thématiques, dans une logique de sensibilisation des élus et d'intégration de ces enjeux dans les projets à venir.

Pour ce nouveau cycle, l'équipe propose qu'il soit inscrit dans le cadre du « Joli mois de l'Europe » et qu'il mette en avant les objectifs européens (l'UE et ses dispositifs).

Les dates et lieux des rencontres sont les suivants :

- **Cœur Haute Lande** : 13 mai, de 10h à 13h
- **Landes d'Armagnac** : 15 mai, de 10h à 13h
- **Pays de Villeneuve en Armagnac Landais** : 20 mai, de 13h à 17h
- **Pays Morcenais** : 22 mai, de 10h à 13h

Le Président Philippe Latry souligne l'importance de saisir cette opportunité afin de préparer au mieux les projets à venir, en cohérence avec la philosophie de notre stratégie territoriale.

François d'Arlot précise que l'ensemble des membres, qu'ils soient publics ou privés, sera impliqué dans ces temps forts.

Mme Baccara s'interroge sur la participation du tissu associatif à ces réunions. En réponse, Nathalie Lalanne indique qu'un temps spécifique dédié aux associations du territoire est en cours de préparation. Prévu pour la rentrée de septembre, il visera à anticiper la préparation des budgets 2026.

Fait à Sabres le 2 avril 2025,

Le Président du GAL Haute Lande Armagnac
Philippe LATRY



CONTACT



**Pour toute question,
contactez l'équipe Europe du GAL :**

Animateur

François d'Arlot
06.02.09.81.45
leader@pole-haute-lande.org

Gestionnaire

Nathalie Lalanne
05.58.04.12.12
n.lalanne@pole-haute-lande.org



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



**Pôle
Haute
Lande**